CŒUR & COTEAUX
COMMINGES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussignée, Magali GASTO OUSTRIC, Présidente de la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges atteste avoir affiché le 25 avril 2023 pour une durée d'un mois :

- **La délibération N°2023-112 ayant pour objet l'engagement d'une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Gaudens.**

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Saint-Gaudens le 1er juin 2023.

La Présidente,

Magali GASTO OUSTRIC

C.C. Cœur et Coteaux du Comminges
République Française